





TERMES DE REFERENCE (TdR)

Conception et Mise en Marche du Centre des Energies Renouvelables et d'Efficacite Energétique de l'Afrique Centrale (CEREEAC)

Titre du Projet : Phase Préparatoire du CEREEAC

Enonce du Travail:

Mener une évaluation consultative des besoins, de la faisabilité, et élaborer un document de projet sur la Première Phase Opérationnelle du Centre

Pays concernés:

Les Etats Membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) : Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, Rwanda, Sao Tome and Principe.







Contenu

1. Project Background	3
2. Objectifs and Mission	
3. Les détails de la mission	
3.1. La collecte des données	5
3.2 Le questionnaire	5
3.3. Validation des informations reçues	6
3.4. Mise à jour du profil de contact du pays	6
4. La qualification du Consultant	. 6
5. Calendrier d'Execution	7







1. Contexte du Projet

La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC a pour objectif de promouvoir la coopération économique régionale en Afrique Centrale. Elle "vise à atteindre l'autonomie collective, à élever le niveau de vie de ses populations et à maintenir la stabilité économique grâce à une coopération harmonieuse".

La région de la CEEAC est confrontée à des défis économiques, sociaux et environnementaux similaires à ceux des autres régions de l'Afrique subsaharienne. La CEEAC comprend 11 États membres, dont la plupart d'entre eux sont classés comme pays à moyen revenu, voire faible revenu. Les pays de la CEEAC représentent une population croissante de 172 millions d'habitants et restent fragiles d'un point de vue politique et économique. Dans le secteur de l'énergie, la région est confrontée à de multiples défis. Bien que la région possède un vaste potentiel de combustibles fossiles et d'énergies renouvelables, le taux d'accès aux services énergétiques modernes, fiables et abordables restent très bas. La production totale d'électricité et la consommation est plus faible que dans les autres régions africaines.

Dans six pays de la région, le taux d'accès à l'électricité est inférieur à 50%. Les systèmes de transmission et de la distribution d'énergie ne s'étendent souvent pas aux zones rurales et éloignées et se caractérisent par des pertes d'électricité élevées, des délestages et pannes. Les infrastructures électriques et les capacités de production hydroélectriques existantes sont également confrontés à des défis liés aux impacts du changement climatique. Le marché régional de l'électricité reste faiblement développé. La majorité de la population n'a pas accès aux services de cuisine modernes et dépend sur la biomasse traditionnelle en milieu rural ou le charbon de bois en milieu urbain.

Sur les 11 pays membres de la CEEAC, sept (à savoir l'Angola, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon) sont des exportateurs nets d'énergie (produits bruts du pétrole). Outre les ressources en combustibles fossiles, la région dispose d'un vaste potentiel d'énergie renouvelable, en particulier un véritable potentiel de grandes centrales hydroélectriques, mais aussi de moyennes et petites centrales hydroélectriques, des potentiels solaires, éoliens, géothermiques et bioénergétiques. Déjà en 2015, environ 50% de la capacité de production électrique était basée principalement sur de grandes centrales hydroélectriques. Les ressources hydroélectriques de la région elles seules lui suffiraient à répondre aux besoins énergétiques de tout le continent africain. Aujourd'hui, seule une petite fraction est fournie par d'autres sources d'energie renouvelables.

Pour atteindre l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique, l'environnement (réduction des émissions de GES, et pollution locale) et les objectifs de développement socio-économique simultanément, un financement important de manière durable pour la CEEAC dans le domaine des infrastructures







énergétiques sont nécessaires dans les années à venir. La feuille de route des énergies renouvelables pour l'Afrique, Centrale développée par l'IRENA et la CEEAC, démontre qu'environ 80% du mix électrique pourrait venir d'énergies renouvelables dont environ 25% pour les grandes centrales hydroélectriques, d'ici 2030. De plus, le domaine des énergies renouvelables en milieu urbain et les mini-réseaux et systèmes autonomes d'énergie rurale pourraient jouer un rôle important. De même, le potentiel de l'efficacité énergétique est important. Les données existantes indiquent que toutes les dimensions de l'efficacité énergétique représentent un défi pour la CEEAC. Cela comprend les pertes techniques et commerciales de génération / transmission ainsi que les normes d'efficacité pour l'éclairage, les appareils électroménagers, les bâtiments et les industries clés. Seuls quelques pays de la CEEAC ont adopté des politiques, des réglementations et des normes efficaces encourageant l'utilisation d'énergies renouvelables et de solutions d'efficacité énergétique. Seuls trois pays (Angola, Cameroun, Rwanda) ont fixé des objectifs concrets pour atteindre un accès à 100% à l'électricité d'ici 2030.

L'établissement d'un marché intégré et inclusif de la CEEAC pour les produits et services d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique d'ici 2030 se heurte à de multiples obstacles, qui doivent être surmontés simultanément dans tous les pays. Ces obstacles existent dans les domaines de la planification, des politiques et de la réglementation, de la qualification et de la certification, de la gestion des connaissances et des données, ainsi que du financement, de l'esprit d'entreprise et de l'innovation. Le document de la feuille de route de l'IRENA identifie les actions prioritaires pour surmonter les obstacles existants aux marchés des énergies renouvelables au niveau régional. Une recommandation clé comprend la création d'une entité régionale dédiée pour promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Avec la création du centre de l'Afrique centrale, le Réseau mondial des centres régionaux d'énergie durable (GN-SEC) couvrirait toutes les régions de l'Afrique. Le centre pourrait coopérer étroitement avec le RCREEE, le CEREEC, le SACREEE et l'EACREEE, les communautés économiques régionales et les pools énergétiques sur les questions intercontinentales dans le cadre de l'Union africaine (UA). Les exemples GN-SEC ont prouvé que le renforcement des capacités régionales par le biais d'une institution dédiée peut aider à accélérer les efforts nationaux et contribuer à une meilleure coordination, cohérence et progrès égal, ainsi qu'à des économies d'energie a grande d'échelle. Le centre restera la pleine propriété de la CEEAC. L'ONUDI fournira un encadrement et des services techniques pour la création du centre et son programme technique tout au long de la première phase opérationnelle.

L'ONUDI et la CEEAC ont convenu de mettre en œuvre un processus préparatoire consultatif complet, qui déterminera la valeur ajoutée, la faisabilité ainsi que la conception technique et institutionnelle du centre. Le processus comprend la préparation d'une évaluation des besoins et de la faisabilité, un document de projet sur la première phase opérationnelle, ainsi que de vastes consultations des parties







prenantes et un atelier de validation. L'objectif est de soumettre le document de projet pour examen par les ministres de l'énergie et les chefs d'État en juin 2020. Le document de projet comprendra la conception technique et institutionnelle du centre. Le modèle de l'ONUDI prévoit que le pays hôte du centre soit sélectionné dans le cadre d'un processus d'appel d'offres, conformément à un cadre d'évaluation mutuellement établi.

2. Objectifs and Mission

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- a) La collecte des données conformément au questionnaire en attache (recueil des informations au niveau des parties prenantes)
- b) Mettre à jour le profil de contact du pays (voir fichier en attache)
- c) Valider les informations reçues par le ministère relevant.

3. Les détails de la mission

3.1. La collecte des données

Notre priorité est de recueillir des informations pour la valeur ajoutée du centre, les fonctions et le mandat du CEREEAC. Par conséquent, veuillez traiter cette section en priorité si vous ne pouvez pas remplir le questionnaire complet, y compris les informations sur l'évaluation des pays.

Votre participation à cette enquête est grandement appréciée. Tous les commentaires et suggestions que vous fournirez seront inestimables pour la conception et le fonctionnement réussi d'un centre qui répond aux défis énergétiques auxquels sont confrontés les pays de la CEEAC. Le document de projet tiendra compte des résultats de l'enquête (sans identifier les auteurs des réponses spécifiques) et sera discuté lors d'un webinaire d'atelier de validation. Les formulaires remplis en Microsoft Word doivent être envoyés à: cdiarra@ecreee.org.

3.2 Le questionnaire

Le présent questionnaire a été développé pour capturer les points de vue, les intérêts, les priorités et les attentes des principales parties prenantes dans le domaine de l'énergie de la région de la CEEAC. Il tient aussi compte des expériences dans ce domaine au niveau international et régional. En particulier, le questionnaire aidera à identifier les aspects clés suivants :

- Comprendre la pertinence des RE&EE pour les pays de la CEEAC et l'état actuel du déploiement et des politiques.
- Évaluer la valeur ajoutée et la portée du mandat d'un éventuel CEREEAC et évaluer ses domaines prioritaires d'assistance.







- Comprendre les attentes des différentes parties prenantes concernant les fonctions et services fournis par le CEREEAC.
- Identifier les interventions prioritaires régionales du CEREEAC pour lever les barrières existantes en RE&EE de la CEEAC, en complément des efforts nationaux.
- ldentifier les options pour une mise en place efficace, efficiente, durable et institutionnelle du CEREEAC.
- Identifier les pays potentiellement intéressés à accueillir le Secrétariat du CEREEAC.

Trouvez en attache le questionnaire

3.3. Validation des informations reçues

Les informations doivent être valides par les ministères relevant, pour confirmer d ; une part la vraie priorité des pays nationaux et d'autres part pour éviter le recueil de fausse informations, qui somme toutes constitueront le fondement et les piliers du Centre. En conséquence, nous tenons vraiment compte de la validité des informations pour éviter tout malentendu lors du Conseil des Ministres et aussi de la réunion des Chefs d'Etat.

3.4. Mise à jour du profil de contact du pays

ECREEE, ITP Energies et l'UNIDO ont déjà fait quelques recherches sur les principaux acteurs dans les différents pays. Néanmoins cette liste doit être mise à jour lors de vos activités de travail dans la mesure ou allez découvrir de nouveaux acteurs sur le terrain. Ajouter tout contact de partie prenante que vous allez découvrir lors de vos enquêtes.

4. La Qualification du Consultant

- Le consultant doit être local pour chacun des pays,
- Avoir une connaissance du secteur énergétique du pays.
- Avoir une connaissance des acteurs du secteur énergétique du pays
- Parler et écrire couramment la langue officielle du pays
- Une connaissance des acteurs clés du pays dans le domaine des énergies renouvelables et efficacité Energétiques
- Une connaissance des institutions de la Communauté économique
- Un diplôme universitaire de premier niveau au minimum dans des secteurs comme l'ingénierie
 (energie, électricité, mécanique, industrie) ou tout autres domaines similaires
- Une expérience dans le domaine de la collecte et d'analyse de donnés.







5. Calendrier d'Exécution

La date limite de dépôts de candidatures est fixée au 15 Octobre 2020.

La période de collecte des informations est fixée du 19 -23 Octobre 2020.

Tableau 1 : Les Activités

Activités	Période	Durée
 La collecte des données du questionnaire et validations des données 	19 – 23 Octobre, 2020	3 jours
Mise a jours du profil des contacts	19 - 23 Octobre 2020	1 journée
Total		4 jours